

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Agrosil® LR 0-20-0

Version: 3.8

Date de dernière parution: 23.12.2022

Date de la première version publiée: 23.03.2016

Date de révision:

06.04.2023

---

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Agrosil® LR 0-20-0

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Engrais

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : COMPO EXPERT France SAS  
120, rue Jean Jaurès  
F-92300 Levallois Perret cedex

Téléphone : +33 (0)1 41 05 49 44

Téléfax : -

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : fds-compo-expert@compo-expert.com

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

GBK GmbH - Global Regulatory Compliance - 24h  
Téléphone: +49 (0) 6132 - 84463  
Schweiz/Suisse/Svizerra: Tox Info Suisse  
Telefon: 145

---

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008.

Information supplémentaire : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Agrosil® LR 0-20-0

Version: 3.8

Date de dernière parution: 23.12.2022

Date de la première version publiée: 23.03.2016

Date de révision:

06.04.2023

### 2.3 Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

Nature chimique : NP-engrais (granules): oxydes colloïdaux de silicium, phosphates de hydrogene de sodium, phosphates de magnésium , phosphate de calcium , urée, silicate de sodium.

#### Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
Sodium silicate	1344-09-8  215-687-4  01-2119448725-31-XXXX	Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H335	<= 10

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

- En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.
- En cas de contact avec les yeux : Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.  
En cas de contact avec les yeux, enlever les lentilles de contact et rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.
- En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Pas d'information disponible.

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Agrosil® LR 0-20-0

Version: 3.8

Date de dernière parution: 23.12.2022

Date de la première version publiée: 23.03.2016

Date de révision:

06.04.2023

---

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Traiter de façon symptomatique.

---

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.  
Eau pulvérisée  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
Poudre chimique sèche  
Mousse

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Pas d'information disponible.

### 5.3 Conseils aux pompiers

Information supplémentaire : Ce produit n'est pas inflammable.  
Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

---

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.  
Éviter l'inhalation de la poussière.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.  
Éviter une fuite ou un déversement supplémentaire.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Utiliser un équipement de manutention mécanique.  
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

### 6.4 Référence à d'autres sections

Non applicable

---

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Agrosil® LR 0-20-0



Version: 3.8

Date de dernière parution: 23.12.2022

Date de la première version publiée: 23.03.2016

Date de révision:

06.04.2023

- 
- |   |   |
|---|---|
| Conseils pour une manipulation sans danger                      | : Éviter la formation de poussière.<br>Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.<br>Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. |
| Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion | : Ce produit n'est pas inflammable.   |
| Mesures d'hygiène   | : Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.   |

### 7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

- |  |   |
|--|---|
| Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs | : Protéger de l'humidité. Conserver dans un endroit sec et frais. |
| Classe de stockage (Allemagne) (TRGS 510)                    | : 13, Substances solides non combustibles                         |

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- |                                |  |
|--------------------------------|--|
| Utilisation(s) particulière(s) | : Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant. |
|--------------------------------|--|

---

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

Le produit ne contient aucune quantité appropriée de matériaux avec les valeurs reliées par workplace qui exigent la surveillance.

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Équipement de protection individuelle

- |                                   |   |
|-----------------------------------|---|
| Protection des yeux               | : Lunettes de sécurité                        |
| Protection des mains              |   |
| Matériel                          | : Gants                                       |
| Protection de la peau et du corps | : Vêtement de protection<br>Tablier<br>Bottes |

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Agrosil® LR 0-20-0

Version: 3.8

Date de dernière parution: 23.12.2022

Date de la première version publiée: 23.03.2016

Date de révision:

06.04.2023

---

Protection respiratoire : Le port d'un appareil respiratoire est requis en cas d'exposition aux poussières.

Mesures de protection : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Eviter une fuite ou un déversement supplémentaire.

---

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: granuleux
Couleur	: blanc cassé
Odeur	: inodore
Seuil olfactif	: Donnée non disponible
pH	: env. 7, (20 °C)
Point/intervalle de fusion	: env. 130 °C
Point/intervalle d'ébullition	: Non applicable
Point d'éclair	: Non applicable
Taux d'évaporation	: Non applicable
Inflammabilité (solide, gaz)	: Ce produit n'est pas inflammable.
Limite d'explosivité, supérieure	: Non applicable
Limite d'explosivité, inférieure	: Non applicable
Pression de vapeur	: Non applicable

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Agrosil® LR 0-20-0

Version: 3.8

Date de dernière parution: 23.12.2022

Date de la première version publiée: 23.03.2016

Date de révision:

06.04.2023

---

Densité de vapeur relative	: Non applicable
Densité relative	: Non applicable
Masse volumique apparente	: env. 680 kg/m <sup>3</sup>
Solubilité(s)	
Hydrosolubilité	: partiellement soluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Non applicable
Température d'auto-inflammabilité	: Non applicable
Température de décomposition	: > 130 °C
Viscosité	
Viscosité, dynamique	: Non applicable
Viscosité, cinématique	: Non applicable
Propriétés explosives	: Le produit n'est pas explosif.
Propriétés comburantes	: Non applicable

### 9.2 Autres informations

Donnée non disponible

---

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Aucun(e) à notre connaissance.

### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Protéger du gel, de la chaleur et du soleil.

### 10.5 Matières incompatibles

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Agrosil® LR 0-20-0

Version: 3.8

Date de dernière parution: 23.12.2022

Date de la première version publiée: 23.03.2016

Date de révision:

06.04.2023

---

Matières à éviter : Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Oxydes d'azote (NOx)

---

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### Toxicité aiguë

**Produit:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Produit:**

Espèce: Lapin

Durée d'exposition: 72 h

Evaluation: Pas d'irritation de la peau

Méthode: OCDE ligne directrice 404

Résultat: Pas d'irritation de la peau

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Produit:**

Espèce: Lapin

Durée d'exposition: 72 h

Evaluation: Pas d'irritation des yeux

Méthode: OCDE ligne directrice 405

Résultat: Pas d'irritation des yeux

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

**Produit:**

Remarques: Aucun(e) à notre connaissance.

#### mutagénicité sur les cellules germinales

**Produit:**

Génotoxicité in vitro : Remarques: Ne contient pas de composants dangereux selon SGH (Système Global Harmonisé)

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Agrosil® LR 0-20-0

Version: 3.8

Date de dernière parution: 23.12.2022

Date de la première version publiée: 23.03.2016

Date de révision:

06.04.2023

### **Cancérogénicité**

#### **Produit:**

Remarques: Ne contient pas de composé listé comme cancérigène

### **Toxicité pour la reproduction**

#### **Produit:**

Effets sur la fertilité

:

Remarques: Ne contient pas de composé listé comme toxique pour la reproduction

Incidences sur le

développement du fœtus

:

Remarques: Ne contient pas de composé listé comme toxique pour la reproduction

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

#### **Produit:**

Evaluation: La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

#### **Produit:**

Evaluation: La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

### **Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## **11.2 Informations sur les autres dangers**

### **Propriétés perturbant le système endocrinien**

Donnée non disponible

### **Information supplémentaire**

#### **Produit:**

Remarques: Peut provoquer une irritation des yeux chez les personnes sensibles.

## **SECTION 12: Informations écologiques**

### **12.1 Toxicité**

#### **Produit:**

Toxicité pour les poissons

:

Remarques: Donnée non disponible

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Agrosil® LR 0-20-0

Version: 3.8

Date de dernière parution: 23.12.2022

Date de la première version publiée: 23.03.2016

Date de révision:

06.04.2023

---

### 12.2 Persistance et dégradabilité

**Produit:**

Biodégradabilité : Remarques: Intrinsèquement biodégradable.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

**Produit:**

Bioaccumulation : Remarques: Une bioaccumulation est peu probable.

### 12.4 Mobilité dans le sol

**Produit:**

Mobilité : Remarques: Donnée non disponible

Répartition entre les compartiments environnementaux : Remarques: Donnée non disponible

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Produit:**

Evaluation : Remarques: Donnée non disponible

### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible

### 12.7 Autres effets néfastes

**Produit:**

Information écologique supplémentaire : pollue faiblement l'eau  
Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

---

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Vérifier la réutilisation en agriculture.

Emballages contaminés : Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

---

## SECTION 14: Informations relatives au transport

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Agrosil® LR 0-20-0

Version: 3.8

Date de dernière parution: 23.12.2022

Date de la première version publiée: 23.03.2016

Date de révision:

06.04.2023

---

### 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Remarques : Non pertinent

---

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) : WGK 1 pollue faiblement l'eau

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Evaluation du Risque Chimique n'est pas exigée pour cette substance.

---

## SECTION 16: Autres informations

### Texte complet pour phrase H

H315 : Provoque une irritation cutanée.  
H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.  
H335 : Peut irriter les voies respiratoires.

### Texte complet pour autres abréviations

Eye Irrit. : Irritation oculaire  
Skin Irrit. : Irritation cutanée  
STOT SE : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

(Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; ASTM -

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Agrosil® LR 0-20-0

Version: 3.8

Date de dernière parution: 23.12.2022

Date de la première version publiée: 23.03.2016

Date de révision:

06.04.2023

Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISO - Organisation internationale de normalisation; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable; DSL - Liste nationale des substances (Canada); KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); AICS - Inventaire australien des substances chimiques; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire

### Information supplémentaire

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

DE / FR